

Infos pratiques

PERMANENCES

Accueil à la mairie :

mardi de 09h00 à 12h00

mercredi de 14h00 à 19h00

vendredi de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05 56 21 98 17

email : mairie.loupes@orange.fr

La permanence de Mme Le Maire

a lieu le **mercredi après-midi à la mairie.**

La permanence des élus est assurée tous les

samedis matin de 10H00 à 12H00 à la mairie.

**Permanence des déchets verts à la Gardonne
tous les samedis de 17H00 à 18h00**

C.I.A.S.

Amandine LEGLISE

Responsable du CIAS du Créonnais

Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Tel : 05.57.34.57.05 / 06.28.50.70.67

Email: cias@cc-creonnais.fr



Relais d'Accès au Droit

Pour obtenir gratuitement des conseils et des réponses à vos questions juridiques, vous pouvez vous adresser à des relais d'accès au droit. Ces structures organisent des permanences dans divers domaines juridiques : famille, travail, logement, entreprise, etc...

Lundi et Jeudi : 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi : 09h00-12h00

Renseignements à l'accueil du Tribunal.

Adresse : 30 Rue des Frères Bonie,

33000 Bordeaux

Téléphone : 05 47 33 90 00



VIE ASSOCIATIVE

**Association paroissiale de sauvegarde
des Eglises de Bonnetan et Loupes**

contact : Line Bernard

tél : 05 56 21 93 42

Association Loupes Culture Loisirs

contact : Christian Cluzeau

tél : 06 08 54 86 00

**Association Amicale des Familles
de Bonnetan-Loupes**

contact : Françoise Guzman

tél : 05 56 21 24 99

**Association Communale de Chasse Agréée
(A.C.C.A)**

contact : Marc Boisson

tél : 06 70 64 25 46

Association SUKHALI

contact : Pierre Tibéri

tél : 05 56 30 19 57- port : 06 88 84 73 15

email : pierre.tiberi@wanadoo.fr

site : www.sukhali.org



MESSE à l'EGLISE DE LOUPES

Tous les lundis matin à 9H00
et le quatrième samedi du mois à 18H30

Renseignements :
PRESBYTERE DE TRESSES

6, rue des écoles, 33370 TRESSES

Tél : 05 57 34 13 23

adresse mail : contact@paroissetresses.fr

Loupes Infos

retrouvez toutes les informations sur www.mairie-loupes33.fr

Avril 2019



Le mot du Maire



Loupésiennes, Loupésiens,

L'année 2018 fut pour les élus du Conseil Municipal une année d'échanges, de réflexions et de décisions, notamment concernant les dossiers suivants :

la Convention d'Aménagement de Bourg ; Le lotissement communal ; l'agrandissement de la station d'épuration ; le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ; le Plan Haut Débit.

Vous découvrirez dans ce bulletin l'état d'avancement de chacun de ces dossiers.

L'année 2019 va être une année riche en réalisations, avec la réfection des routes de Brochard et de Camarsac, la réhabilitation du réseau d'assainissement et les travaux de finition du lotissement communal (voirie et espaces verts).

L'ampleur de ces travaux créera bien sûr des désagréments qui impliqueront des difficultés inévitables de circulation. Merci pour votre patience et votre compréhension.

Je voudrais remercier les élus et le personnel communal qui tout au long de l'année m'accompagnent dans ces missions.

Je voudrais également remercier les nouveaux conseillers qui, en fin d'année, ont rejoint l'équipe en place pour renforcer la ligne que nous nous sommes fixée en début de mandat, être au service de la commune et de ses habitants dans un seul et unique but : l'intérêt général.

Véronique Lesvignes,
Maire de Loupes

Présentation des nouveaux conseillers :

Les élections partielles des 25 novembre et 2 décembre 2018 ont permis d'élire cinq nouveaux conseillers. De gauche à droite :

Nathalie LATRY (chargée de mission au Département) ; Régis PAUL (gérant de société) ; Brigitte PLATHEY (infirmière) ; Andi SIMAKU (responsable des achats) ; Agnès TEYCHENEY (contrôleur administratif)



Les réalisations de l'année 2018

Réhabilitation du réseau pluvial de la route de Brochard



Réhabilitation du réseau pluvial route de Brochard : Montant des travaux 57443 €HT

Deux réunions concernant le projet de sécurisation de la route de Brochard ont été proposées aux habitants afin de choisir le système à adopter...

Ces réunions ont permis de mettre en évidence le problème d'écoulement des eaux pluviales.

L'analyse de la situation a permis de mettre en œuvre des travaux de réhabilitation du réseau pluvial.

Pour 2019 des travaux sur les routes de Brochard et de Camarsac sont programmés :

- Réfection bande roulante
- Création d'une voie douce
- Entrées riverains
- Effacement des réseaux
- Dispositif de sécurité

La maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Azimut.

Des réunions de présentation aux riverains sont prévues à la salle des fêtes :

- le 15 mai 2019 à 20h00 pour la route de Brochard.
- le 22 mai 2019 à 20h00 pour la route de Camarsac.



Services

Tomates & Basilic : Tous les vendredis et Samedis soir devant la mairie

Tomates & Basilic
 « Du MARDI au DIMANCHE à PARTIR de 18H30 » :
 • Le MARDI à BARON
 • Le MERCREDI à LIGNAN DE BORDEAUX
 • Les JEUDIS et DIMANCHES à CAMARSAC
 • Le VENDREDI au POUT
 • Le SAMEDI à LOUPES

NOUVELLES PIZZAS
 pour la SAISON 2014/2015

« Fabrication artisanale, produits frais et de qualité »
PLUS D'INFORMATIONS ET COMMANDES AU :
 06 10 42 64 10

TOB - Curage/Nettoyage de toutes canalisations
 - Inspection caméra télévisée et thermique
 - Désembouage réseaux de chauffage
 - Plomberie et chauffage

Réhabilitation de canalisation SANS CASSE

Benjamin Jansen
 06.70.10.06.29
 www.canalisation-bordeaux.fr
 benjamin.jansen33@gmail.com

Nathalie ROLAND 06.70.63.36.76

Partenaire indépendante
 Distributrice, Recrutement, Formatrice

nathalie.roland.r@gmail.com 29 route du Pout 33370 LOUPES
ALOE VERA 3 vidéos : <http://aloe.redeso.fr>

électricité générale du bâtiment
 (neuf, rénovation)
 Installation, Dépannage

15 allée des Vergers
 33370 Loupes

Tél : 06 34 58 01 81
 E-mail : latrysteph@gmail.com

Stéphane Latry Electricité

VENTIL'ACTION33

- NETTOYAGE HOTTES CUISINES PROFESSIONNELLES
- ENTRETIEN/AUDIT VMC COLLECTIVES
- NETTOYAGE TOITURES ET FAÇADES
- ENLEVEMENT NIDS DE FRELONS/GUÊPES

Tel: 06 62 34 54 99
 Mail: ventilaction33@outlook.fr

Salon de Bien-être "Pierres de Lune"

- Modelages ancestraux indiens bol kansu et pochons
- Modelage amérindien aux pierres chaudes
- Soins découverte
- Anna assis

Tarifs des soins : de 20 à 80 € Cartes cadeaux et carte de fidélité

Contact : Laure 06 43 85 14 20
 Diplômée ARTEC
 Retrouvez nous sur Facebook
 Commune de Loupes (Entre 2 mers)

Michèle ARDOIN
 Auxiliaire de vie
 06 31 62 78 96

Aide ménagère, repassage,
 Accompagnement courses, RDV,
 Garde d'enfants, préparation de repas

Paiement CESU accepté

Isabelle LAGARDE
 06.66.46.84.32
 i.lagarde@sfr.fr
 www.plusvraiquenature.com

Consultante en biodiversité végétale & aromathérapie / phytothérapie

Services

JARDINS A CROQUER
ESPACES VERTS POTAGER VERGER
CREATION ENTRETIEN CONSEILS

DÉBARRASSEZ-VOUS DES CORVÉES
D'ENTRETIEN ET GÔTEZ SANS
EFFORT AUX PLAISIRS DE DÉGUSTER LES
FRUITS ET LÉGUMES DE VOTRE JARDIN

-50%
DE RÉDUCTION
OU DE CRÉDIT D'IMPÔTS*

Cyril BUIL
06.72.52.65.20
JARDINIER EXPERIMENTÉ
EN AGRICULTURE BIO
cyrilbui@orange.fr
E.I. de services à la personne en franchise de TVA art. 293 B du CGI

La berline de Madame

Véhicule de transport avec chauffeur

Contactez Tatiana au 06.29.32.18.33
laberlinedemadame@gmail.com

Transfert aéroport, gare, travail, Rdv...
Mise à disposition pour événements, mariage, circuit touristique...

Contactez votre chauffeur privé, devis gratuit sur demande.
Espèces et carte bleue acceptées à bord.

2ms

- Pompe à chaleur
- Climatisation
- Chauffage
- Entretien

05 56 02 38 84
www.2ms-energies.fr

**Vous êtes
commerçants, artisans,
entrepreneurs,
Vous souhaitez vous
aussi vous faire
connaître, contactez la
mairie.**

L'étincelle de l'âme
Jean-François POUDENS
Energéticien et praticien en massage

06 84 58 57 22
letincelledelame@gmail.com
25, route du Pout 33370 LOUPES

Le soin, en agissant sur l'empreinte cellulaire en profondeur, constitue une solution pour résoudre les troubles du sommeil, fatigue, angoisse, stress. Elle transforme votre mal-être en bien-être.

Les réalisations de l'année 2018

Viabilisation du lotissement « Clos Saint Etienne »



La première phase des travaux (viabilisation des lots) est terminée depuis cet automne. Tous les lots sont vendus et certaines constructions ont commencé.

les travaux de finition du lotissement (voirie –espaces verts- éclairage public) sont programmés pour la fin de l'année 2019.

Nous remercions les riverains de la route de l'Eglise et les utilisateurs de la salle pour leur patience pendant les travaux

Phytosanitaire : zéro



Acquisition d'un désherbeur mécanique :

Montant : 10 000 € HT
Subvention du Conseil Départemental : 6059,99 €
Reste à charge pour la commune : 3940,01 € HT

Suite à l'interdiction de l'usage de désherbants pour l'entretien des espaces publics, la Commune avec l'aide du Département s'est dotée d'un désherbeur mécanique. Le désherbage mécanique est un procédé de référence vivement conseillé en milieu public, dans les espaces verts, pour éliminer les mauvaises herbes. Cette technique de désherbage à grande échelle se présente comme l'alternative idéale pour se substituer aux pesticides.

Les équipements de l'année 2018



Défibrillateurs : 2450 € HT

Conformément à la Loi du 28 juin 2018 sur l'obligation d'équiper les établissements recevant du public de défibrillateur, la commune s'est équipée de deux défibrillateurs : un à la mairie et un à la salle des fêtes.



Plaque vibrante : 1350 € HT

C'est une machine qui sert à compacter la terre, le sable ou même le béton comme un rouleau compresseur. Elle s'utilise comme une dameuse pour l'aménagement d'allées, de travaux publics, pour rendre le sol stable.

Réfection du chemin rural « le Masson » : 10769,80 € HT

Ce chemin rural représente un accès indispensable pour l'entretien d'une des pompes de relevage de notre commune, il était urgent de le rénover.

La réfection du chemin sera réalisée en deux tranches. la 1ère effectuée en bicouche fin 2018, la 2ème prévue début 2020 en calcaire stabilisé.



Ces dépenses ont été subventionnées à hauteur de 11601 € par le Conseil Départemental.

Services

IMPORTANT : Départ ou Arrivée :

Il est très important de signaler son départ ou son arrivée dans une commune ; cela permet de mettre à jour beaucoup de documents et évite de passer du temps à rechercher ces informations obligatoires vis-à-vis de la préfecture ou de Suez Environnement.

Cartes d'identité et Passeport : Pour établir un passeport ou une carte d'identité, il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès d'une des communes équipées d'un dispositif de recueil des demandes.

Les consulter en cliquant sur ce lien : [Communes équipées de dispositif de recueil](#)

* La mairie de Créon est très sollicitée par les demandes de pièces d'identité ce qui donne des rendez-vous assez éloignés. Merci de prendre en compte ce paramètre et de vous organiser dans votre démarche, surtout, si votre besoin est nécessaire rapidement pour un déplacement privé ou professionnel.

RECENSEMENT : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Merci de vous munir de votre carte d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Boite aux lettres : Nous vous rappelons que les levées de la boîte aux lettres située sur le mur de la mairie s'effectuent tous les jours ouvrables avant 14h00.



Liste des assistantes maternelles

Liste des assistants maternels et mixtes agréés en activité

Célia Botella	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 63 94 82 01	capacité d'accueil	4
Rachel Briolais	25 rue le Masson - Lot. la Gardonne	05 56 21 91 82	capacité d'accueil	4
Josiane Cazaux	22 Bis route de Brochard	05 56 78 41 93	capacité d'accueil	4
Caroline Darmau	7 ter lot. la Gardonne	06 64 96 71 19	capacité d'accueil	4
Sandra Duverger	13 lot. la Gardonne	06 17 39 89 43	capacité d'accueil	4
Françoise Lages	42 route de Brochard	05 56 30 16 62	capacité d'accueil	4
Sylvie Paul	2 route de Lorient	05 47 47 50 55	capacité d'accueil	3
Ingrid Pichot	7 Ter route de Brochard (MAM)	06 52 80 58 70	capacité d'accueil	4

Pour le confort de tous

Salle Polyvalente :

Nous rappelons aux futurs locataires de la salle polyvalente de Loupes les points suivants :
Réservation par téléphone bloquée pendant 8 jours.

ATTENTION, après ce délai la réservation sera annulée si vous n'avez pas fourni les documents suivants :

- Les chèques de caution (762 € dégradation et 150 € nettoyage),
- Le chèque de location (180 € pour les habitants de Loupes 1 fois par an, et 650 € hors commune)
- La convention signée,
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile) fournie au plus tard huit jours avant la date de location,

Attention : tous ces documents doivent être établis au même nom de famille.

Rappel :

Lorsque vous utilisez un **outil bruyant** vous devez respecter certaines règles de bon usage.

Voici les horaires autorisés :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A propos des **chiens** : ils ne doivent pas vagabonder ni causer de nuisances sonores propres à gêner le voisinage.

Élagage : chacun est censé entretenir ses **arbres et ses haies**, tant vis-à-vis de la voie publique que des propriétés mitoyennes.

Important : nous vous rappelons que seul le papier hygiénique doit être jeté dans les toilettes, **tout le reste** (tampons, préservatifs, serviettes hygiéniques, etc...) provoque des pannes de pompes de relevage très coûteuses. Ces coûts seront reportés au budget assainissement et généreront une augmentation de la participation de chacun.

Il est interdit de faire **brûler des déchets**.

Rejet des eaux de vidange des piscines :

Les eaux de vidange des piscines privées ne doivent pas être rejetées dans le réseau d'assainissement. Par ailleurs leur déversement en pleine nature peut constituer une infraction au code de l'environnement ou un désagrément pour le voisinage immédiat (risque d'inondation). Préférez donc une évacuation dans le réseau pluvial.

Toutefois le syndicat des Eaux de Bonnetan (Siaepa) ne prévoit aucune exonération de la taxe d'assainissement sur le volume relevé par Suez Environnement (utilisé pour remplir les piscines).

Frelons Asiatiques : Etant donné la recrudescence des nids de frelons asiatiques sur notre commune, nous vous demandons de bien vouloir signaler à la mairie tous nids découverts. Cette initiative devrait être la même pour toutes les communes de notre regroupement, afin que cette expérience stabilise l'envahissement auquel nous assistons ces dernières années.

Nous comptons sur votre collaboration et nous vous en remercions.



Les projets en cours

Convention d'Aménagement de Bourg

Cette étude, ayant pour objectif l'élaboration d'un projet d'aménagement global à l'échelle de LOUPES, a consisté en une réflexion d'ensemble portant principalement sur les problématiques suivantes :

l'aménagement des routes départementales et communales, ainsi que des espaces publics transversaux avec des objectifs de sécurité.

L'amélioration de déplacements, notamment des liaisons douces entre secteurs d'habitat, équipements, et espaces de loisir (la Gardonne)

L'attractivité du bourg et des équipements communaux, en aménageant et en valorisant les espaces publics (mairie, salle des fêtes et Eglise, espaces verts des lotissements), les liaisons et cheminements doux et par la gestion du stationnement.



Le projet dans son ensemble a été scindé en neuf actions réalisables sur quatre ou cinq ans.

Travaux sur le réseau d'Assainissement Collectif Etude préalable d'augmentation de la capacité de la station

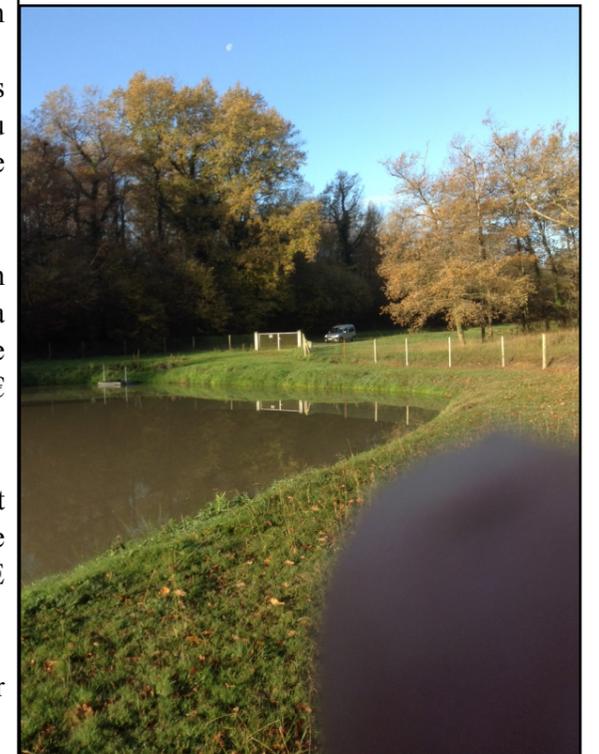
Suite aux investigations réalisées lors du diagnostic il en ressort trois points :

La présence d'eaux parasites dans le réseau : Ces intrusions météoriques très majoritairement localisées au niveau du bassin versant du poste de refoulement de Brochard devront faire l'objet d'une localisation précise.

Le remplacement des canalisations prioritaires : un marché a été lancé afin de choisir l'entreprise qui réalisera ces travaux. La mission d'assistance Maîtrise d'Ouvrage a été confiée à la société G2C pour un montant de 6997€ HT.

La réhabilitation de la station d'épuration : il est envisagé une extension du traitement à 800 EH, l'étude d'impact a été confiée à la société MARSAC-BERNEDE pour un montant de 4475€ HT.

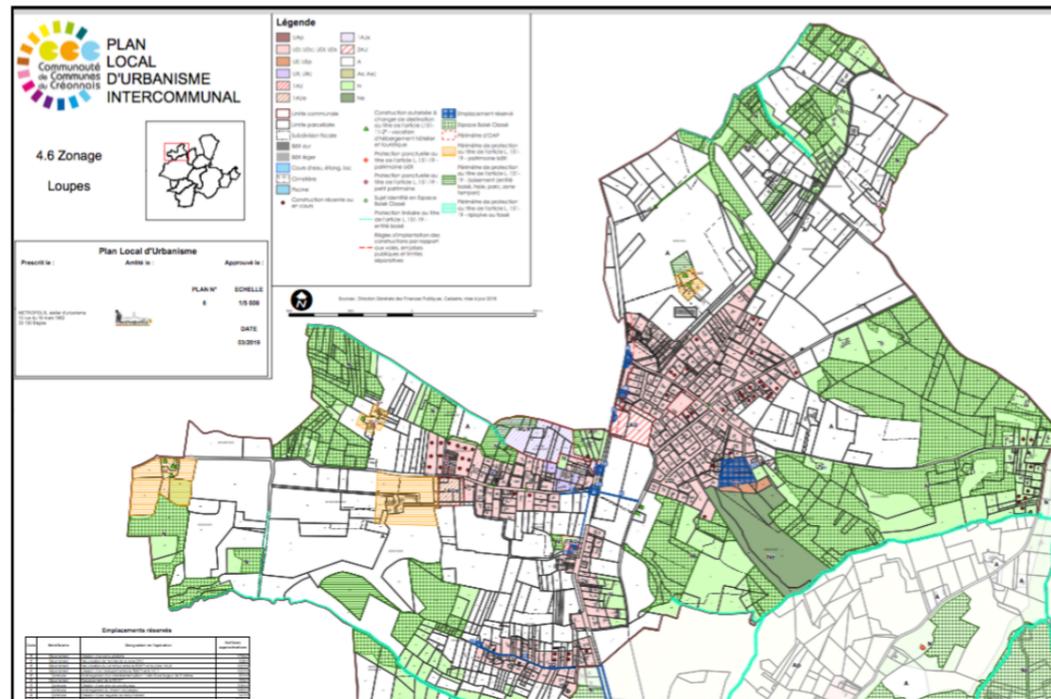
Les exigences réglementaires permettront de déterminer quelles seront les filières de traitement les plus adaptées.



Les projets en cours

PLUI

Le document sera arrêté au cours du mois de mai 2019 par le Conseil Communautaire.
 Les dates de l'enquête publique inconnues à ce jour, vous seront communiquées ultérieurement.
 Mais vous pouvez dès à présent consulter la carte de zonage et le règlement sur le site de la commune : www.mairie-loupes33.fr
 Si vous avez des questions vous pouvez également vous présenter à la mairie.



Projet Haut Débit

À quand
 la fibre
 près de
 chez moi ?



Gironde Haut Méga
 La fibre très haut débit partout

- Gironde Haut Méga, plus grand chantier départemental de France ! Près de 30 000 km de fibre optique déployés pour raccorder l'ensemble des Gironnins et des Hauts Débit en seulement 6 ans !
- Les travaux ont commencé et seront déclinés en 3 phases de 0 ans jusqu'en 2024. Le calendrier de déploiement est en ligne sur le site internet de Gironde Haut Méga.
- Pour être tenu régulièrement informé de l'avancée des travaux sur votre secteur, inscrivez-vous à la newsletter : girondehautmega.fr

Cette année 65 foyers de la commune seront raccordés à la fibre, les heureux chanceux sont les habitants du chemin de Lespeau, 3 habitations de la route de Créon et les habitations du secteur « Mandavi » (route du Pout) Les habitants du bas de la route de Brochard seront raccordés en 2020 (39 foyers)
 Pour les autres foyers de la commune, il faudra patienter jusqu'en 2022, sachant que ces derniers ont déjà bénéficié en juillet 2017 d'une montée en débit grâce au plan d'urgence lancé par le Département.

Vous pouvez suivre l'évolution des travaux sur GIRONDEHAUTMEGA.FR

La vie communale

Elections Européennes :

Les Elections Européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019, en cas d'indisponibilité à cette date et si vous souhaitez voter, n'oubliez pas de déposer vos procurations à la gendarmerie au plus tard le vendredi 24 mai.

Inscriptions Jeux Intervillages :

Les jeux Intervillages auront lieu cette année le 01 juin 2019 à LOUPES.
 Si vous souhaitez rejoindre l'équipe vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.



Association Communale de Chasse Agréée :

L'assemblée générale aura lieu le samedi 01 juin 2019 à 9h00 à la salle des fêtes de LOUPES.



OUVERTURE ESPACE DE LA GARDONNE

Horaires d'été du 01/04 au 30/09
 tous les jours de 10h à 20h
 Horaires d'hiver du 01/10 au 31/03
 tous les jours de 10h à 17h

Permanence des déchets verts à la GARDONNE

Tous les samedis de 17h à 18h

SEMOCTOM

SEMOCTOM										
HORAIRES DES DECHETERIES										
BEGUEY	LUNDI	13 H 15 - 17 H 00								
ST LEON	DU MARDI AU SAMEDI	9 H 15 - 13 H 00 / 13 H 40 - 17 H 00								
<table border="1"> <thead> <tr> <th>HORAIRES D'ETE</th> <th>HORAIRES D'HIVER</th> </tr> <tr> <td>(du 15/03 au 14/10)</td> <td>(du 15/10 au 14/03)</td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lundi 13 H 15 - 18 H 30</td> <td>Lundi 13 H 15 - 17 H 00</td> </tr> <tr> <td>Du mardi au samedi 09 H 15 / 18 H 30 en continu</td> <td>Du mardi au samedi 13 H 40 / 17 H 00</td> </tr> </tbody> </table>			HORAIRES D'ETE	HORAIRES D'HIVER	(du 15/03 au 14/10)	(du 15/10 au 14/03)	Lundi 13 H 15 - 18 H 30	Lundi 13 H 15 - 17 H 00	Du mardi au samedi 09 H 15 / 18 H 30 en continu	Du mardi au samedi 13 H 40 / 17 H 00
HORAIRES D'ETE	HORAIRES D'HIVER									
(du 15/03 au 14/10)	(du 15/10 au 14/03)									
Lundi 13 H 15 - 18 H 30	Lundi 13 H 15 - 17 H 00									
Du mardi au samedi 09 H 15 / 18 H 30 en continu	Du mardi au samedi 13 H 40 / 17 H 00									
FERMÉ LE LUNDI										
ST GERMAIN	Du mardi au samedi 9 H 15 / 18 H 30 en continu	Du mardi au samedi 10 H 00 - 13 H 00 / 14 H 00 - 17 H 15								
ST LOUBES	10 H 00 - 13 H 00 / 14 H 00 - 18 H 15	10 H 00 - 13 H 00 / 14 H 00 / 17 H 15								

Collecte des ordures ménagères jours fériés

JEUDI 02 MAI
 (à la place du mercredi 01 mai)

MERCREDI 8 MAI
 (collecte maintenue)

La vie Communale

Grand Débat National Mardi 12 février 2019 :

Une quinzaine d'habitants ont participé au Grand Débat : cet échange d'idées très riche a permis aux personnes présentes de s'exprimer autour des 4 thèmes proposés.

Les propositions issues de ces réflexions et la teneur des échanges ont été transmises à l'organisme collecteur du Grand Débat ainsi que le cahier de doléances mis à disposition à la mairie.



Repas Intergénérationnel, Dimanche 31 mars 2019 :

Le repas « des aînés », rebaptisé « intergénérationnel » cette année 2019 a réuni une trentaine de convives.

Tables rondes joliment décorées, ambiance musicale grâce à Cécile Layer, chanteuse et musicienne, mets délicieux, tout était là pour garantir un bon moment à partager.

Merci à toutes les personnes qui ont rendu possible cette belle journée : celles qui l'ont organisée, celles qui sont venues, et ceux qui ont chanté : très belles voix, de magnifiques chansons reprises en chœur et un bravo particulier pour la prestation de Clovis Hugros qui nous a fait partager sa joie de vivre avec ses chansons « cultes », joyeuses et rythmées.

A l'année prochaine !



Carnaval des enfants Dimanche 07 avril 2019 :

En une belle journée d'avril, l'Association des Parents d'Elèves (APE) avait organisé le carnaval de l'école Cursan Loupes.

Après une petite balade à Loupes, nous avons brûlé Madame Carnaval pour terminer par un goûter offert par l'APE. »



Les projets en cours

Ecole et Transport Scolaire

Depuis la rentrée 2017, la commune de Cursan met à disposition du SIRP le bureau du maire pour le restaurant scolaire. Une sixième classe a été ouverte à la rentrée scolaire de septembre 2018. L'effectif actuel est de 135 élèves, le prévisionnel 2019 de 148 élèves et celui de 2020 de 152 élèves. Les communes de Loupes et de Cursan voient leur urbanisation progresser. De ce fait, les effectifs de l'école vont continuer d'augmenter.

Le manque de place se fait sentir dans la cuisine et la salle de restaurant scolaire, ce dernier ayant été conçu en 2001 pour recevoir un effectif de 60 élèves.

Une étude de programmation est en cours, les premières estimations financières sont de 450 000€ TTC matériel et mobilier inclus (hors subvention déduite).



Inscriptions :

- Pour l'école, les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de la mairie de CURSAN.
- Pour le transport scolaire, les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de la mairie de LOUPES

Changement du Bus :

Le nombre d'enfants scolarisés au SIRP CURSAN - LOUPES progresse et nous amène à investir dans un bus plus spacieux, Le marché a été lancé pour l'acquisition d'un bus de 33 places.

La décision sera prise avant l'été pour être prêt à la rentrée 2019.



Cimetière



Un gros travail a été engagé en 2018 au cimetière pour engager la procédure de reprise des concessions (emplacements non entretenus depuis longtemps) et réorganiser les plans, la numérotation ainsi que la durée des concessions.

Ce travail continue en 2019.

De plus, la mise en place du désherbage au sel permet de maintenir les lieux propres tout en respectant l'interdiction des produits phytosanitaires.

La vie communale

Ventes CCAS des 21 et 23 septembre 2018 :

De très bonnes affaires dans une très bonne ambiance, des habituées qui se retrouvent, et un très bon chiffre 1 155,50 € pour cette vente de septembre 2018 !

Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé soit en donnant, soit en venant préparer et organiser cette vente, et à tous les acheteurs bien sûr.

Ce fonds nous a permis d'aider au financement du séjour à la neige des écoliers de la classe CM1- CM2 du SIRP CURSAN LOUPES.

La prochaine vente aura lieu le samedi 18 mai toute la journée et le dimanche 19 mai jusqu'à midi.

Vous pouvez déposer les vêtements dont vous ne vous servez plus à la mairie les mardis, mercredis et samedis matin et le mercredi après-midi.

Toutes les personnes qui peuvent venir nous aider le vendredi 17 mai à partir de 9h00 à la salle polyvalente seront les bienvenues.



La vie communale

Noël des enfants Dimanche 9 décembre 2018 :

Le Noël des enfants, comme chaque année, a été un grand succès : les petites loupésiennes et les petits loupésiens étaient au rendez-vous pour témoigner du dynamisme de la commune.



Cérémonie du 11 novembre 2018 :

Nombreuses ont été les personnes venues se recueillir devant la stèle ce dimanche 11 novembre 2018 pour commémorer le 100ème anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre.

A cette occasion, les membres de la Société archéologique et historique du Créonnais (SAHC) ont effectué des recherches concernant les soldats morts pour la France lors du conflit de 1914-1918. C'est ainsi qu'ils ont découvert que deux soldats, un né à Loupes et l'autre y demeurant, n'étaient inscrits sur aucun monument aux morts. Il s'agit de :

PIERRE DEGANS Né à Saint Germain du Puch (33) le 17 Novembre 1886, Demeurant à LOUPES (33) lors de son départ pour la guerre. Il est décédé au Front le 23 septembre 1914 à Courtémont dans la Marne (51). Il a été déclaré Mort pour la France.

ELIE DUPIN Né à LOUPES (33) le 16 Novembre 1890, demeurant à Sadirac (33). Il est décédé le 9 avril 1915 à Villejuif dans le Val-de-Marne (94). Il a été déclaré Mort pour la France.

Un oubli réparé, puisque leur nom est maintenant gravé sur la stèle « Ni haine, Ni oubli » de LOUPES.

La jeunesse a de nouveau été associée à cette cérémonie, merci à Diane UTIEL qui a lu le message des anciens combattants.



Ce même jour Philippe MILAN, porte-drapeau, recevait la Croix du Combattant pour différentes opérations militaires extérieures.

Voeux de la municipalité Dimanche 12 janvier 2019 :



Merci à tous les élus et à tous les habitants d'être venus, pour que cette cérémonie des vœux représente notre cohésion territoriale.

Un agréable moment de convivialité et l'occasion se retrouver autour du verre de l'amitié.

Voeux du Syndicat au Maintien d'Aide à Domicile Vendredi 25 janvier 2019 :

Les vœux du syndicat ont eu lieu le vendredi 25 janvier en présence des élus et du personnel.

A cette occasion le Président Francis Delcos Maire de la commune de Latresne à honoré et salué Madame Melle pour une retraite bien méritée après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein du syndicat.

Nous lui souhaitons une retraite longue et heureuse.

